

Le centre de médecine sportive (CMS)

Le Centre de Médecine Sportive est ouvert à toutes les associations référencées par le service de sports de la Ville de Mâcon. Il permet la délivrance d'un certificat de non contre-indication à la pratique de la discipline, selon le règlement médical propre à celle-ci.

Une participation de 4.00€ est demandée pour une visite d'aptitude à la pratique de la compétition.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

> NOUS
CONTACTER